



Les travaux dans partie commune effectués payés par les copros

Par **Jenaimarredrlafrance**, le **26/03/2017 à 10:54**

Bonjour, rnrnSi vous vous rappelez de mon ancien "article" rnrnJ'avais dit que le syndic a fait des travaux. rnrnLe verdict est tombé hier avec des lettres de la part de celui ci, rnrnNous réclamant 400€ par lot concernant les travaux des interphones, rnrnSachant que quand je les ai appelé jeudi il m'ont dit que c'est déjà compris dans le budget prévisionnel, la ce n'est pas du tout le cas! rnrnJ'ai fait une lettre de contestation, mais les autres copros ne veulent pas signé car ils ont été menacé par me syndic qui lair a dit de pas me suivre! rnrnUn des des copros m'a montré une lettre de menace qu'il reçu dans laquelle est écrit rnrn" une plainte a été déposé contre la personnrn qui vous a dit de parler"! rnrnOn voit clairement le jeu du syndic qui veut m'isoler et faire tomber les autres dans le piège! rnrnrnVendredi je suis allée voir L'ADIL, choqué par ce qu'ils ont vu, ils m'ont demandé de faire une demande d'AG extraordinaire et ma faire signer par au moins la majorité, sauf que j'ai parlé aux autres que hier et c'est là j'ai découvert le facture du syndic! Donc personne ne veut me suivre, rnrnEt je fais une AG extraordinaire, personne ne votera! rnrnQue faire svp? rnrnLà j'en peu plus, de plus la presidente du CS n'a toujours pas été convoqué eu commissariat pour l'agression que j'ai subis. rnrnrnMerci